

ARRETE N° 2026-119

Interdiction de circuler, stationner et dépasser rue de la Barbacane

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 18 août 2026, par laquelle Monsieur Audric JUPIN, domicilié 21 rue de la Barbacane – 34480 PUISSALICON, sollicite une autorisation de faire interdire la circulation ainsi que le stationnement et le dépassement devant le bien situé 21 rue de la Barbacane, afin de permettre son aménagement,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité publique, et afin d'éviter des accidents,

Arrête

Article 1

Afin de permettre l'aménagement, la circulation de tous les véhicules ainsi que le stationnement et le dépassement seront interdits devant le bien situé 21 rue de la Barbacane, le samedi 29 août 2026 de 10h à 18h.

Article 2

Le permissionnaire devra mettre en place des panneaux de signalisation afin d'assurer la protection des usagers de la route et des piétons.

Article 3

Tout véhicule en stationnement gênant, contrevenant au présent arrêté sera mis en fourrière aux frais et risque du propriétaire, conformément à l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.

Fourrière AACCR CARLES, sise Montée des Noyers, route de Narbonne – 34500 BÉZIERS.

Article 4

Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Servian et la Police Pluricommunale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notification le 27/08/2026

Publication sur le site internet de la commune le 27/08/2026

Puissalicon le 27/08/2026

Michel FARENC
Maire

